

MAÇONS

En route vers de profondes mutations

La maçonnerie connaît des changements radicaux en matière de produits, de techniques, d'organisation et de marchés. De quoi transformer le quotidien des artisans au cours des prochaines années.



Des chiffres parlants : pour les seuls ouvriers qualifiés en gros œuvre bâtiment, les postes à pourvoir, entre 2005 et 2015, sont estimés à 134 000 tandis que l'on assistera, sur la même période, à 88 000 départs à la retraite. (Source : Assedic)

La maçonnerie traverse une période d'innovation comme elle en a rarement vécu. « Avec l'arrivée du joint mince et de la filière sèche, la truelle va être mise de côté, prédit Matthieu Grimaud, directeur de l'Institut des métiers de la maçonnerie des Compagnons du devoir. Le maçon va devoir s'améliorer surtout dans sa finition, afin de respecter notamment les aspects thermiques et bientôt sismiques dans une construction. »

Différentes options seront bientôt en jeu : « Faudra-t-il opter pour du bardage extérieur avec de l'isolation extérieure ou pas ? », questionne Jean-Yves Lefèvre, qui a présidé le groupe de travail Umgo 2015. Faudra-t-il se positionner sur un coût écologique ou sur les économies d'énergie ? » Dans cette course à l'innovation technique, les artisans sont bien placés : « Contrairement à ce que l'on peut croire, constate Dominique Métayer, président de l'UNAMAçonnerie-carrelage, les petites entreprises sont à la pointe en matière d'application des nou-

veaux produits. La brique mono-mur, tout comme le béton cellulaire, ont d'abord été testés par des artisans qui ont besoin d'être pionniers pour garder leurs parts de marché ».

Un métier ou des compétences ?

En matière de formation, les évolutions sont rapides et l'approche métier laisse peu à peu place à une approche découpée par compétences.

C'est en tout cas ce qu'applique l'Institut des métiers de la maçonnerie : « Nous découpons les compétences pour proposer des formations continues précises et susceptibles de créer des temps d'échanges entre métiers différents, explique Matthieu Grimaud. Avant, nous pouvions proposer une semaine sur la réalisation d'un escalier, tandis qu'aujourd'hui deux jours peuvent être consacrés uniquement au tracé d'escalier pour un salarié sachant coffrer, mais ayant juste besoin d'apprendre le traçage ». Cependant, les maçons seront-

TROIS QUESTIONS À



JEAN-YVES LEFÈVRE • Responsable du groupe de travail Umgo 2015

« Le Site Umgo est un outil d'aide à la décision »

— Comment est née la mission Umgo 2015 ?

— L'Union de la maçonnerie et du gros œuvre a lancé une réflexion il y a deux ans sur l'avenir du secteur. Nous avons constitué un groupe de travail et rencontré différents experts pour comprendre ce qui allait évoluer chez les artisans et les entrepreneurs de maçonnerie et de gros œuvre, de la petite structure à celle de 200 à 300 salariés.

L'objectif était de lancer un site Internet accessible aux entrepreneurs afin de leur permettre de comprendre leur environnement et de tirer les bonnes décisions qui en découlent.

— Quelle direction prend le secteur de la maçonnerie ?

— Au cours des prochaines années, les mutations du secteur seront

considérables (offre globale, approche de la performance énergétique...), il n'existe pas de direction unique à emprunter. Tout dépend de la structure de l'entreprise, de sa région, de la demande de ses clients...

— Comment se présente le site Umgo 2015 ?

— L'idée est de proposer un site convivial et d'utilisation rapide. En quelques minutes, l'entrepreneur remplit un questionnaire qui va préciser son style d'entreprise, ses souhaits de développements tant en termes de marchés, qu'au niveau de son effectif. Par rapport à son profil type, il disposera d'informations sous forme d'articles ou de visuels lui permettant d'appréhender les changements à l'horizon des sept à dix prochaines années. Peut-être découvrira-t-il des développements possibles auxquels il n'avait pas pensé. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision.

ils encore longtemps les pilotes des chantiers ? Pas si sûr, semble penser le directeur de l'Institut des métiers de la maçonnerie : « D'autres professions peuvent prendre le relais ».

Ainsi, dans une construction à ossature bois, le maçon peut perdre sa position au profit d'un charpentier pour n'être plus qu'un simple intervenant, surtout si l'on décompose les différents postes d'intervention.

Il en est de même en matière de chantiers énergétiques : « Le plombier intègre naturellement cette approche, ajoute Matthieu Grimaud. Si le secteur de la maçonnerie ne réagit pas, des conduites de chantiers seront ainsi perdues au profit de professions mieux formées ».

Développer le conseil

Si la notion de conseil est obligatoire et requiert une démarche active de la part de l'artisan à l'égard du maître d'ouvrage, celle-ci peut devenir un atout pour que le maçon « puisse maintenir son rôle auprès du maître d'ouvrage », analyse Matthieu Grimaud. Et il poursuit : « Parce que le client est de mieux en mieux informé, le maçon a trois obligations pour tenir son rôle. Il doit d'abord connaître les dernières nouveautés en matière de produits et de techniques. Il lui faut être capable de budgéter les travaux de telle manière qu'ils puissent être étalés dans le temps. Enfin, il

doit, même si c'est de manière informelle, être capable d'associer d'autres corps de métiers pour proposer au maître d'ouvrage un projet cohérent ». Avec la progression annoncée du secteur lié au développement durable, le maçon devra valoriser cette notion de conseil, comme le souligne Dominique Métayer : « Les artisans vont intégrer des notions d'ingénierie pour trouver des solutions adaptées à la demande de leurs clients, surtout en matière d'habitat sain. Nous allons mettre en place un label de maçon éco-artisan pour rendre identifiables ces entrepreneurs auprès de leurs clients et permettre d'apporter une qualité de conseil dans ce domaine qui soit identique, tant dans le neuf, que dans l'existant ».

L'évolution de la profession va-t-elle donner lieu à de nouvelles appellations, quitte à rendre désuet le terme de maçon ?

« L'innovation n'est pas dans le nom, elle est dans le savoir-faire, insiste Dominique Métayer. Dans une entreprise de maçonnerie, on n'engage pas un "chapiste" ou un "ravaleur" et la polyvalence sera toujours de mise. Il faudra encore apprendre à monter un mur ou réaliser une chape ou un conduit de cheminée. Et même doté d'une caméra thermique, le maçon du troisième millénaire aura toujours une vision globale, dotée d'une curiosité et d'une ouverture d'esprit ». ■

Se mettre en réseau ou devenir polyvalent ?

Le gros œuvre est un secteur à fort potentiel de création d'emplois selon le rapport du Centre d'analyse stratégique Dares (Direction de l'animation et de la recherche des études et des statistiques) sur les métiers en 2015.

Selon la Dares, ces besoins auront un effet sur les entreprises artisanales, « pouvant conduire à une modification des structures productives, avec une intégration sous forme de filiale dans des structures plus grandes, ou avec la constitution de réseaux ».

À cet horizon, une autre évolution pourrait voir le jour, celle « du développement de petites entreprises polyvalentes, notamment dans les travaux de rénovation ».